

santamargherita
THE ORIGINAL ITALIAN SURFACE ®



SM QUARTZ

GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'USINAGE

Table of Contents

4	Pourquoi se protéger
4	Accès à la zone de travail
4	Protection contre le risque de poussière
4	Mesurage des poussières dans l'air
4	Équipements pour les usinages
5	Aération générale des lieux de travail
5	Système d'aspiration du local
6	Nettoyage et opérations auxiliaires
6	Installation du plan SM QUARTZ®
6	Protections contre d'autres risques
6	Normes d'Hygiène
7	Équipements de protection individuelle
7	Formation

Guide d'orientation aux bonnes pratiques d'usinage pour la protection de la santé des travailleurs chargés des opérations de découpage, forage, ponçage et polissage de SM QUARTZ®.



Pourquoi se protéger

Les usinages de découpage, forage, ponçage etc. des produits contenant du quartz produisent de la poussière qui est principalement constituée de silice. La fraction de poussière plus fine, définie « respirable », peut pénétrer en profondeur dans les poumons et en cas d'expositions prolongées à des concentrations élevées, les mécanismes de défense naturelle du corps ne sont pas en mesure de l'éliminer. Une accumulation de silice cristalline dans les poumons peut entraîner des dommages irréversibles pour la santé, dont le principal est la silicose.

SM QUARTZ®

teneur en silice cristalline : 87 – 93 %

PHRASES DE RISQUE

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H350i : Peut provoquer un cancer en cas d'inhalation

Pendant les phases d'usinage, le personnel est également exposé à d'autres risques, tels que des coupures, écrasements, perforations et bruits.

4

Accès à la zone de travail

L'accès à la zone de travail doit être permis exclusivement au personnel autorisé.

Protection contre le risque de poussière

Mesurage des poussières dans l'air

Les systèmes de protection à utiliser doivent être sélectionnés suite à une évaluation attentive des risques, effectuée par des échantillonnages statiques et personnels pour relever la qualité de l'air sur les lieux de travail.

Le choix des solutions de protection les plus adaptées doit être effectué par des experts nommés par l'employeur et par les représentants des travailleurs.

La documentation liée aux contrôles effectués pour l'évaluation des risques doit être conservée.

Équipements pour les usinages

S'assurer que les équipements destinés au découpage, ponçage, polissage et perçage soient par voie humide. L'eau évite la formation de la poussière, en empêchant sa diffusion dans l'air.

S'assurer que les équipements soient toujours en parfait état de fonctionnement et que l'apport d'eau soit suffisant. La maintenance des équipements doit être effectuée conformément aux manuels d'utilisation pour garantir leur efficacité et qu'ils restent en parfaites conditions de travail.

S'assurer que la zone de travail dispose d'un système efficace de vidange des eaux d'usinage.

Aération générale des lieux de travail

Garantir une aération générale adéquate en utilisant la ventilation naturelle de portes et fenêtres ou bien par ventilation forcée.

Faire en sorte que la ventilation naturelle n'interfère pas avec les systèmes d'aspiration locale, en diminuant leur efficacité.

Les émissions de l'air extrait par les lieux de travail doivent respecter les réglementations environnementales locales.

S'assurer que l'air de renouvellement introduit sur les lieux de travail soit suffisant pour éliminer la poussière aéroportée produite, et ne soit pas contaminé. Dans le même but, il est également possible de s'assurer que l'air soit filtré.

Systeme d'aspiration du local

Le système d'aspiration locale doit être conçu et installé par un personnel qualifié.

Le système d'aspiration locale doit prévoir : Une hotte, un bac de récupération servant à contenir les substances contaminantes ; des conduits pour retirer les substances contaminantes de la source ; un filtre ou tout autre dispositif servant au nettoyage de l'air habituellement placé entre la hotte et le ventilateur ; un ventilateur ou tout appareil semblable qui remue l'air et assure ainsi son flux ; des canalisations pour convoyer l'air filtré à l'extérieur de la zone de travail.

Appliquer un point d'aspiration locale dans les zones de génération de la poussière.

Renfermer au mieux la source de production de la poussière pour éviter sa diffusion.

Le système d'aspiration locale doit être relié à une installation d'extraction des poussières (par exemple un filtre à manche ou cyclone).

Ne pas stationner entre l'aspiration et la source de production de la poussière pour éviter de se trouver dans le flux de l'air contaminé.

La zone de travail devrait si possible être éloignée

des portes, fenêtres et passages pour éviter que les courants n'interfèrent avec les systèmes d'aspiration locaux et que la poussière se diffuse dans l'environnement.

S'assurer que l'air extrait soit remplacé par de l'air propre au moyen d'un point d'approvisionnement approprié.

Les canalisations doivent être courtes et simples, éviter donc toute tuyauterie longue et flexible. Prédire une méthode simple de vérification du système d'aspiration locale, par exemple un anémomètre.

Évacuer l'air filtré loin des portes, fenêtres ou entrées d'air.

Le système d'aspiration locale doit être maintenu en conditions de fonctionnement efficaces et optimales, en suivant les recommandations du fournisseur/installateur. Faire attention aux vibrations ou émissions sonores provenant des ventilateurs, qui peuvent indiquer la présence de dysfonctionnements.

Remplacer les matériaux consommables (filtres, etc.) selon les indications fournies par le producteur.

Ne modifier aucun élément du système d'aspiration locale, sauf après avoir consulté le producteur/installateur.

Demander au fournisseur/installateur les informations sur les prestations de projet du système d'aspiration locale, en les conservant à des fins de comparaison sur des vérifications futures.

Effectuer une fois par semaine (ou plus fréquemment si utilisés continuellement) des contrôles visuels sur les tuyauteries visibles, à la recherche de dommages éventuels. Si les systèmes sont utilisés rarement, les contrôler avant utilisation.

Conserver les enregistrements des inspections pendant une durée appropriée, conformément aux réglementations nationales et quoi qu'il en soit pendant au moins 5 ans.

Nettoyage et opérations auxiliaires

Nettoyer quotidiennement le lieu de travail et les appareils en utilisant des méthodes par voie humide ou par aspiration.

Éviter toute méthode de nettoyage qui soulève la poussière, comme les nettoyeuses à brosses ou l'air comprimé. Si cela n'est pas possible, s'assurer que l'opérateur porte les EPI (équipements de protection individuelle) adaptés.

Installation du plan SM QUARTZ®

Le plan SM QUARTZ® doit être fini dès sa sortie du laboratoire du marbrier afin d'éviter des ajustements sur le site de l'installation.

Si le plan nécessite un ajustement final à l'intérieur, il est recommandé de trouver un endroit bien ventilé (terrasse, balcon, etc.) et d'utiliser si possible des usinages humides, en portant des EPI appropriés. Si le réglage ne peut être effectué que dans des conditions sèches, les mesures de sécurité sont les mêmes, mais elles doivent en outre être soutenues par un système d'aspiration localisé portable.

Protections contre d'autres risques

Pendant les phases d'usinage des plaques, le personnel est exposé à d'autres risques comme des coupures, des coups, des perforations, écrasements, vibrations et exposition à des bruits intenses.

Porter toujours les EPI prévus tels que des gants, lunettes, casques ou bouchons pour protéger l'ouïe et des chaussures de sécurité.

6

Si possible, éviter de soulever et de transporter des charges supérieures à 25 kg, si nécessaire le faire correctement, en évitant toute position forcée. Éviter d'effectuer des mouvements répétitifs pendant de longues périodes.

Employer des moyens mécaniques appropriés à la manutention et le transport de charges lourdes.

Contrôler que les équipements employés soient en bon état de fonctionnement.

Normes d'Hygiène

Les vêtements utilisés par les opérateurs pendant les phases d'usinage de SM QUARTZ®, doivent être maintenus séparés des autres vêtements dans des espaces appropriés.

Avant de manger, les ouvriers doivent se laver les mains et le visage et enlever leurs vêtements de travail.

Ne pas utiliser de l'air comprimé pour le nettoyage des bleus de travail.

Des cabines de douche à air peuvent être utilisées pour nettoyer les combinaisons.

Équipements de protection individuelle

Indiquer les zones où les EPI doivent être employés.

Les EPI doivent être conformes aux dispositions communautaires liées à la conception et fabrication dans le respect de la sécurité et de la santé et doivent reporter le marquage CE.

Un programme devrait être établi, dans les zones où sont utilisés les EPI, afin d'évaluer les aspects liés au choix, à l'emploi et à la maintenance des équipements.

Le choix des équipements doit être effectué en fonction des prestations, du confort et de leur durée.

Si nécessaire, porter plus d'un EPI, s'assurer que les équipements soient compatibles entre eux.

Les équipements de protection contre la poussière, en présence de poussière de silice, doivent être de type EN143 type P3, NIOSH type N95, R95, P95 ou supérieurs, AS/NZS 1716 type P1, P2 ou supérieurs. Veuillez vérifier les lois locales en vigueur si d'autres spécifications sont recommandées.

S'ils ne sont pas utilisés, les EPI doivent être conservés de façon à maintenir leurs bonnes conditions de fonctionnement.

Remplacer les EPI selon les intervalles indiqués par le fournisseur.

Formation

Informers les employés sur les risques associés à l'usinage de SM QUARTZ®.

Les employés devront être formés sur tous les aspects liés à la santé et la sécurité :

- risques sur la santé
- méthodes de prévention à l'exposition de la poussière
- utilisation correcte des EPI
- procédures de travail sûr
- équipements et dangers potentiels
- fiches contenant les données de sécurité des produits utilisés

Pour des informations plus complètes, voir le « Guide des bonnes pratiques » publié par NEPSI à l'adresse <https://guide.nepsi.eu>



SANTAMARGHERITA S.p.A.
Via del Marmo, 1098 - 37020 Volargne (VR) - Italy
Tel. +39 045 6835888 - Fax +39 045 6835800
info@santamargherita.net

SANTAMARGHERITA USA
usa@santamargherita.net

SANTAMARGHERITA HONG KONG
phone: +852 2804 1280
hk@santamargherita.net

WWW.SANTAMARGHERITA.NET

Distribuito da | Distributed by